

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS
DU 26 NOVEMBRE 2003**

Présents :

- **Les co-présidents** : Karen NALEM et Pierre Yves MARAIS
- **Elus Municipaux** : Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, délégué à l'urbanisme,
Gérard ZABATTA, Adjoint au Maire et Conseiller Général
- **Membres du Conseil de Quartier** : Marie José AGRE, André ARNAUD, Catherine ARNAUD,
Ludovic DANET, Auguste GONTIER, Marlène GUERIN, Jean Pierre MALATESTE, Didier MICHAUD,
Charles PIERUCCI, Catherine POUVREAU, Arlette SIREAU, Véronique YAO
- **Direction de l'Urbanisme** : Marielle GOLFIER, Ingénieur
- **Direction de la Proximité et de la Citoyenneté** : Laurence FAUCON (Responsable du service Concertation et
Conseils de quartier), Christelle AUBINEAU (Agent d'accueil MCSP), Laurence BUROT (Assistante Conseil de
Quartier)

Excusé(e)s : Annie LIEBOT (a donné pouvoir à M. GUERIN), Fabienne RAVENEAU, Johann RIMBAULT,
Marie France SICOT

Absents : David BERNARD, Gérard DAVID, Catherine DEGUERCY, Jean-Louis EPPLIN, Sylvie GEDLEK,
Danielle LAFARGE, Rachel SAMPAIO

Objet : Plan Local d'Urbanisme – P.L.U.

M. GOLFIER commente le dossier adressé aux membres. Elle explique qu'il s'agit d'un état des lieux sommaire et pour le moment incomplet. Il fait état du recensement et de la morphologie du quartier et a pour but de déterminer les enjeux propres à la Tour Chabot – Gavacherie.

Un document plus abouti sera élaboré, notamment grâce au travail de la commission Inter Quartiers qui va être créée.

G. FRAPPIER invite les membres à poser des questions et à faire part de leurs remarques. Il souligne que la participation du Conseil de Quartier à l'élaboration du P.L.U. est très importante.

M. GUERIN s'étonne qu'il soit fait mention de la démolition de la barre de Bougainville, alors que l'O.P.A.C. réhabilite actuellement les logements.

L. DANET indique que le directeur de l'O.P.A.C a confirmé la décision de démolition.

Réponse Mairie - G. FRAPPIER

Aucune décision n'a été prise à ce sujet.

La ville de Niort a signé le projet d'Opération de Renouvellement Urbain (O.R.U.) il y a environ 3 ans. Depuis, le Ministre a décidé de revoir le projet et nous devons repositionner notre demande initiale.

M. GUERIN informe qu'une réunion O.P.A.C. aura lieu le 15 décembre à 18 h 30.

J.P. MALATESTE demande si le déplacement ou le réaménagement du terrain de camping est prévu.

Réponse Mairie - G. FRAPPIER

Il indique qu'il n'est pas au courant de ce type de projet. En revanche l'installation d'une aire de stationnement (10 places) pour les camping-cars est à l'étude, dans le secteur du Pré Leroy. En effet, il semble que la vocation de Niort soit plutôt d'accueillir des séjours de courte durée (1 ou 2 jours) dans le centre ville, alors que les communes touristiques du Marais sont susceptibles de recevoir des campeurs pour une semaine ou plus.

G. DAVID demande s'il est prévu un nouveau parking pour les étudiants de l'I.U.T.

Réponse Mairie - G. FRAPPIER

Dans un premier temps, il convient d'étudier les liaisons « domiciles étudiants/I.U.T. » et c'est le rôle du Plan de Déplacement Urbain auquel la ville de Niort participe activement.

De plus, le Plan de Prévention des Risques (P.P.R.) et la loi sur l'eau réglementent beaucoup plus sévèrement qu'avant l'aménagement de zones de parkings.

Désignation des membres de la commission Inter Quartiers P.L.U.

C. PIERUCCI et M. GUERIN : membres titulaires

J.P. MALATESTTE et M.J. AGRE membres suppléants

Ces quatre personnes recevront une formation afin de participer au mieux aux travaux de la commission.

Objet : Ordures ménagères

P.Y. MARAIS rappelle que le dossier adressé aux membres n'avait pas pour objet de proposer une « bonne » solution au traitement des ordures ménagères mais de permettre à chacun, à travers un document objectif et synthétique, de mieux connaître le problème et de se faire une opinion.

Réponse Mairie - L. Faucon

La décision finale (enfouissement ou incinération) sera prise par le Conseil Communautaire qui votera le 9 décembre prochain.

La ville de Niort a souhaité associer les Conseils de Quartier à la prise de décision en leur proposant de voter.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Objet : Election de nouveaux membres au bureau

K. NALEM rappelle qu'il s'agit d'élire deux personnes.

- Sont candidats : V. YAO, L. DANET, J. RIMBAULT, M.F. SICOT et A. ARNAUD.

• Nombre de votant : 14 + 1 procuration

- V. YAO : 10 voix

- L. DANET : 6 voix

- J. RIMBAULT : 2 voix

- M.F. SICOT : 2 voix

- A. ARNAUD : 10 voix

V. YAO et A. ARNAUD sont élus membres du bureau.

Objet : Projets en cours**Parc de la Tour Chabot : Rénovation du Parcours Santé**

M. PIERUCCI rappelle que le Conseil avait voté un budget de 14 824,42 € le 19 septembre pour l'achat de nouveaux panneaux.

Ce matériel a été présenté aux membres du bureau : il ne convient pas (trop grand et tout en métal). Il a donc été demandé au service d'acquérir des panneaux sur socle de bois et plus petits (coût 9.333,58 €). La fiche de proximité a été transmise le 25 novembre à la comptabilité.

Rue Comporté – Rue Montaigne – Rue E. Belin : travaux pour améliorer la circulation.

Les résultats de l'enquête auprès des riverains ont été transmis aux membres du Conseil. Les travaux commenceront le 1^{er} décembre.

A. ARNAUD s'inquiète de l'aménagement proposé : il ne semble pas possible :

- de la rue Montaigne, de tourner à gauche vers la rue Comporté
- de la rue Comporté, de tourner à gauche vers la rue Montaigne
- et de traverser la rue Comporté en directe de la rue E. Belin à la rue Montaigne

De plus, l'îlot central en dur risque de gêner le passage du bus.

Réponse Mairie – K. NALEM

Nous allons poser la question dès demain au service Voirie.

Aménagement de la place de la Commune de Paris

P.Y. MARAIS rappelle que le service espaces verts a proposé un projet, certes très abouti et très beau, mais qui ne convient pas à la demande du Conseil qui souhaite un aménagement plus sobre et moins coûteux.

Le projet est donc relancé auprès du service qui doit proposer un nouvel aménagement avant la fin de l'année.

Balcons Fleuris

Le conseil décide de poursuivre le projet pour un fleurissement des balcons au printemps 2004 et d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour du bureau du 21 janvier prochain.

Commission « Gavacherie »

K. NALEM expose qu'un grand nombre de demandes concernant des problèmes d'incivilité, de bruit etc. émanent de ce micro-quartier. C'est pourquoi il est proposé au conseil de créer une commission de travail à ce sujet.

D. BONNEAU, habitant de la Gavacherie et candidat au Conseil de quartier, C. POUVREAU, L. DANET, M. GUERIN, M.J. AGRE et K. NALEM se proposent pour faire partie de cette commission **qui se réunira le mercredi 3 décembre à 20 h 00 à la M.C.S.P.**

Réponse Mairie - G. ZABATTA

Il réaffirme que les règles et les lois doivent être appliquées ici comme ailleurs. Il est prêt à aider le conseil dans sa démarche afin que les habitants de la Gavacherie puissent jouir de la tranquillité qu'ils méritent et invitent les habitants à faire appel aux autorités compétentes.

Objet : Questions diverses

Manifestation « PUCES MOTOS » à Noron

D. MICHAUD organise tous les ans les puces motos qui auront lieu au mois de mars prochain à Noron. L'an dernier, il a rencontré énormément de difficultés pour organiser le stationnement et la circulation des visiteurs.

Réponse Mairie - G. FRAPPIER

Bien que ce problème ne relève pas de sa compétence directe, mais en tant que 3^{ème} Adjoint au Maire, il propose

à D. MICHAUD de le contacter mi-janvier si ses démarches n'aboutissent pas.

Terrain en friche – Village de Ribray

M. BONNEAU souhaite savoir si un aménagement du terrain près de la maison de retraite est prévu. Il rappelle qu'il n'existe aucun espace vert dans le quartier.

Réponse Mairie – L. FAUCON

Rien de précis n'a encore été défini pour l'aménagement de cet espace. Mais il est à l'étude dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain (O.R.U.). Il sera exposé lors d'une réunion publique qui doit se réunir en décembre ou en janvier.

Rue Gavacherie

D. MICHAUD signale qu'un habitant de cette rue a adressé 2 courriers à la mairie au sujet d'un poteau électrique qui gêne la sortie de son garage.

Réponse Mairie – K. NALEM

Il s'agit d'une demande individuelle. Elle a répondu à cette personne par courrier.

Permanences du Conseil – RAPPEL

Les membres du Conseil assurent une permanence à la MCSP tous les lundis de 14 h à 16 h depuis le mois de juin 2003.

Conseil Municipaux « enfants » et « ados »

L. FAUCON informe que le service Concertation et Conseil de Quartier pilote désormais les conseils municipaux enfants et ados.

Des enfants de la Tour Chabot Gavacherie font partie du conseil municipal enfant. Il serait intéressant de leur communiquer l'existence du Conseil de Quartier et de les associer à certains projets : balcons fleuris ou aires de jeux.

Quant au conseil municipal « ados », il est souhaité de créer un lien fort avec les Conseils de Quartier. Ce conseil existe depuis deux ans et sera renouvelé en janvier prochain. Ses membres pourraient être volontaires et « recrutés » auprès des collèves et des M.P.T.

Le service communiquera au Conseil les dates des réunions de ces conseils et les noms des élus.

Développement Durable

P.Y. MARAIS propose aux membres du conseil de leur communiquer une synthèse de tous les documents qu'il a pu collecter à la Mairie ou ailleurs sur la notion de développement durable.

Il lui semble intéressant d'en faire un thème de réflexion du quartier.

Objet : Calendrier des réunions

Bureau : 21 janvier, 3 et 24 mars, 5 et 26 mai à 20 h 00 à la M.C.S.P. rue Georges Méliès

Conseil : 11 février, 8 avril et 15 juin à 20 h 30 à la M.C.P.T.